

Syndicat Mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel

69400 VILLEFRANCHE sur Saône

Téléphone : +33 4 74 65 74 40 Télécopieur : +33 4 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com

Animation de la charte forestière de territoire du massif forestier du Beaujolais et du secteur forestier de la communauté de communes de Charlieu-Belmont communauté (42)

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics.

Marché ordinaire de prestations intellectuelles

Avis d'appel public à la concurrence

(Publicité)

Date limite de remise des offres :

Le 18/12/2020 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Syndicat Mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel

69400 VILLEFRANCHE sur Saône

Téléphone : +33 4 74 65 74 40 Télécopieur : +33 4 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com

Statut : Syndicat Mixte

Activité(s) principale(s) :

- Administration du SCOT
- Portage du GEOPARK en Beaujolais
- Politique touristique du beaujolais

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Animation de la charte forestière de territoire du massif forestier du Beaujolais et du secteur forestier de la communauté de communes de Charlieu-Belmont communauté (42).

L'objectif de la mission est de poursuivre l'animation de la charte forestière de territoire à travers un nouveau plan d'action qui va être établi sur la période 2021-2026.

Cette animation devra se baser sur ce même plan d'action validé par le Comité de Pilotage, ainsi que sur les attentes des deux territoires concernés, représentés par le Syndicat mixte du Beaujolais et de Charlieu-Belmont communauté.

L'objectif principal sera de répondre aux enjeux stratégiques qui seront définis suite à l'évaluation de la charte forestière (fin 2020 – Début 2021).

L'animation de la charte forestière devra par ailleurs tenir compte de toutes les démarches et projets déjà en cours sur les territoires et ayant un rapport direct ou transversal avec la valorisation et le développement durable des forêts et du bois et devra, dans la mesure du possible, y contribuer.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : 27 - Autres services

Lieu principal d'exécution :

Territoire du massif forestier du Beaujolais et du secteur forestier de la communauté de commune de Charlieu-Belmont communauté (42)

Code NUTS : FR716

CPV principal : 71300000-1

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu d'options techniques et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée initiale de 1 année(s) .

Il est renouvelable 1 fois par reconduction expresse pour une période de 1 année(s) .Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Conditions de participation :

Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail
- la production par les opérateurs du candidat de chacun des documents exigés de celui-ci

Capacité économique et financière :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacité technique :

- un document indiquant les titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : SMB2020001

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2020

Date limite de réception des offres : 18/12/2020 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Par mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon

Conditions de remise des candidatures

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique :

Syndicat Mixte du Beaujolais
172 boulevard Vermorel

69400 VILLEFRANCHE sur Saône

Téléphone : +33 4 74 65 74 40 Télécopieur : +33 4 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com

Adresse de retrait des dossiers :

Syndicat Mixte du Beaujolais
172 boulevard Vermorel

69400 VILLEFRANCHE sur Saône

Téléphone : +33 4 74 65 74 40 Télécopieur : +33 4 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com

Adresse de remise des offres :

Syndicat Mixte du Beaujolais
172 boulevard Vermorel

69400 VILLEFRANCHE sur Saône

Téléphone : +33 4 74 65 74 40 Télécopieur : +33 4 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com

Horaires d'ouvertures : Jours ouvrés du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h30